



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 7 juin 2019

Convocation des conseillers :
le 7 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 14 juin 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10.4. Relevés et rôles supplétifs; décision

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2017 à 2018 au montant de - 45,80.-€;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**décide
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2017 à 2018 au montant de - 45,80.-€.

en séance

date qu'en tête